



CONSEIL DE VIE SOCIALE EHPAD DE TORIGNY LES VILLES

REUNION DU 18 Octobre 2023

Le Conseil de la Vie Sociale s'est réuni le 18 Octobre 2023 à 14h30

Personnes présentes :

Conseil d'Administration : Mme Lise COUEFFEUR – Directrice, Mme LECALVEZ Véronique – cadre infirmière

Personnel : Mme LEDOYER Anaïse - représentante du personnel, Mme Valérie FOUCHARD – coordinatrice animation, Mme LECANU Sorenza, secrétaire

Résidents et proches : Madame CHARDINE Marie-Noëlle, Monsieur GAILLARD Marius, Monsieur POTEY Olivier, Monsieur FOURNIER Fernand, Madame FOURNIER Yvonne, Monsieur CHARDINE Bernard, Madame LENOIR Janine, Madame LAURENCE Monique, Madame HENRI Béatrice, Madame HENRI Leone, Madame EUDINE Jocelyne, Madame CHATEL Monique, Monsieur CHATEL Denys, Monsieur LEBOUTEILLER Bernard, Madame LEBOUTEILLER Marie-Hélène, Madame YON Marie-Thérèse, Madame VALETTE Anne, Madame BERNARD Sylvie, Madame RIVEY Paulette, Madame LETOURNEUR Geneviève, Monsieur SAULNIER Roger, Madame DUCHEMIN Odette, Monsieur LE CANU Michel, Madame POREE Louise, Madame BINET Martine, Monsieur BOUHALLIER Jean, Madame LECOT Marie Louise, Madame MORRISON Shirley, Madame JACQUETTE Jeanne, Madame CORBEL Marie-Thérèse, Madame PINOT Hélène, Madame BAUDUIN PINOT Marie, Madame RUAULT Jeanne, Madame LECHIPPEY Raymonde, Monsieur MARIE Roger, Madame LALLEMAND Clotilde.

Mme COUEFFEUR remercie les personnes présentes à ce CVS.

1) Axes du projet d'Etablissement 2023-2027

Un projet d'établissement c'est :

- ▶ Obligatoire dans tous EHPAD depuis la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale
- ▶ Une « **feuille de route** » pour un établissement, pour une durée de 5 ans : c'est un **outil qui aide à garantir les droits des usagers**, en ce sens qu'il **définit des objectifs en matière de qualité** des prestations et qu'il **rend lisibles les modes d'organisation et de fonctionnement de la structure**.

- ▶ Un projet d'établissement est le plus souvent **composé de plusieurs projets** :
 - Projet de soins,
 - Projets spécifiques pour chaque unité type unité Alzheimer/PASA/AJ...,
 - Projet d'animation,
 - Projet qualité
 - Projet social

Dans l'organisation générale de la réflexion et de l'élaboration du projet d'établissement il y a un comité de pilotage (COFIL) et des groupes de travail tel que le groupe qualité, le groupe soins et le groupe suivi labellisation Humanitude (Cela permet d'impliquer un plus grand nombre d'agents à la réflexion, sur des éléments et enjeux qui les concernent plus particulièrement, notamment pour les différents projets de service).

2) Finalisation du CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens)

Les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) avec les établissements médico-sociaux constituent un outil majeur de régulation de l'offre de soins. Ils s'appuient sur les principes suivants :

- ▶ Une vision pluri annuelle.
- ▶ Le fruit d'une procédure de négociation.
- ▶ Un suivi périodique prenant appui sur les outils du dialogue de gestion.
- ▶ Une évaluation finale du contrat.

Les tarifs hébergement ont finalement été modifiés au 01/08/2023, et non au 01/07/2023 comme annoncé initialement

- ▶ 60.26 € pour ch. 1 lit (avant le 01/08/2023 : 56.67 €)
- ▶ 54.23 € pour ch. 2 lits (avant le 01/08/2023 : 51 €)

Soit +3.53% d'augmentation par rapport à 2022. C'est une augmentation sans précédent : + 3.23 €/jour pour une chambre double, + 3.59 €/jour pour une chambre simple.

Les tarifs hébergement ont également été modifiés au 01/08/2023 :

- ▶ Ticket modérateur (à la charge de l'habitant) : 5,90 €/jour

Soit +0,43 € par rapport au tarif actuel.

3) Point COVID

Depuis le 01/01/2023, 5 cas de COVID parmi les habitants => 1 en février, 3 en juin et 1 en septembre

Quelques cas agents ponctuels : deux en août, trois en octobre

- ▶ PAS DE CLUSTER

En l'absence de cluster parmi les habitants, le choix est pour le moment de continuer à appliquer les consignes en vigueur actuellement :

- ▶ Seuls les habitants COVID+ sont isolés 7 jours (10 jours si non-vaccinés)
- ▶ Maintien des visites dans l'établissement et le secteur concerné – affichage si plusieurs cas COVID+ pour inciter à vigilance
- ▶ Consignes port du masque pour les agents de soins en contact

4) Points abordés lors de la réunions pré-CVS par les habitants

- ▶ Sur la lingerie, les habitants n'ont rien à redire sur la propreté du linge, ils aimeraient pouvoir visiter la lingerie et échanger avec les agents
- ▶ Les habitants trouvent que le service technique est toujours disponible, très gentil et ils répondent bien à leurs demandes.
- ▶ En ce qui concerne le secrétariat, les habitants apprécient leurs passages, leurs disponibilités et leurs aides, juste une petite remarque sur le fait que le journal arrive parfois trop tard.
- ▶ En général la cuisine est très appréciée par les habitants, ils aiment principalement le fait que la cuisine soit préparée sur place et le fait aussi que les maintenant les cuisiniers passent dans les services afin de pouvoir échanger avec eux. Les habitants sont satisfaits d'avoir le choix de manger en chambre ou en salle à manger, ou que leurs familles puissent venir manger avec eux dans des salles dédiées.
- ▶ Les habitants apprécient le fait de pouvoir sortir quand ils le veulent dans le patio ou même en dehors de l'établissement, ils ont juste à dire que l'accessibilité au jardin thérapeutique est un peu difficile.
- ▶ Dans l'ensemble les habitants sont très satisfait des animations principalement les glaces du manchot glacé, la visite pour observer les cigognes et le repas champêtre. Néanmoins ils trouvent que quand la coordinatrice d'animation est absente les animations manquent, ils ont souligné qu'ils voudraient plus de sorties à l'extérieur comme des pique-nique ou des promenades, ils aimeraient aussi plus d'événements musicaux.

5) Point sur l'animation

De nombreuses animations sont prévu jusqu'à la fin de l'année tel que :

- ▶ Les après-midi jeux de société avec la médiathèque et le centre de loisirs
- ▶ L'artothèque avec un atelier chaque mois (première séance le mercredi 8 novembre)
- ▶ Une vente de vêtement confection Perard le mardi 14 novembre
- ▶ Un loto inter-structure le lundi 20 Novembre
- ▶ Un marché de Noël

Et pour la nouvelle année de belles choses sont encore prévu comme :

- ▶ De l'Escrime du 11 Janvier au 11 Avril, les jeudis avec 12 participants
- ▶ Des olympiades afin de célébrer les jeux olympiques 2024

6) Questions diverses – questions des familles (boîte à idées)

- ▶ Une famille a posé une question : Quelles sont les collectivités qui aident l'EHPAD dans toutes les actions à mettre en place. Mme COUEFFEUR a répondu que l'ARS et Département sont les autorités de tarification, celle-ci guident les actions à mettre en œuvre mais pas de soutien financiers spécifiques (hors appel à projet, par exemple sur le projet « escrime »)
- ▶ La Vaccination se fait au sein de l'établissement, avec le consentement du résident.
- ▶ La différence de prix (Des produits non pris en charge au titre de la dotation) avec le changement de pharmacie n'a rien à voir avec l'EHPAD, c'est chaque pharmacie qui fixe ses prix.

Fin de la réunion (17H00)

